

Descriptif du droit d'usage « Titres de paiement »

Conformément aux termes du contrat de concession de droit d'usage des images **Hommes de Terre** ©, par « titres de paiement » on entend tous usages relatifs à tous les types de titres de paiement que l'Entreprise cliente voudrait pouvoir commercialiser ou bien mettre à la disposition de sa clientèle courante avec insertion/impression d'une ou plusieurs images **Hommes de Terre** ©, à savoir et selon son choix :

- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur tous les chèques d'un « **carnet de chèques de banque** »;
- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur tous les bons ou chèques d'un « **carnet de bons d'achat ou de chèques cadeau** »;
- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur tous les « **titres de transport** » ;
- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur tous les chèques d'un « **carnet de chèques déjeuner** »;
- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur tous les autres types de « **titres de paiement** »;

tous ces droits étant par définition exclusivement réservés à l'usage des images **Hommes de Terre** © et qui ne font l'objet d'aucune autre manipulation, transformation ou retraitement par le Client lui-même ou par un de ses sous-traitants auquel il pourrait faire appel dans le cadre du montage de ces images à l'exception de sa composition et son intégration dans le graphisme final retenu par le Client et ayant reçu l'approbation préalable de **Hommes de Terre** © avant son impression.

Pour
Bruno MILLET

Le Client
Nom, Prénom
.....,
Fonction
.....

Paraphe

Paraphe